

## **Question à l'intention des étudiants de premier cycle**

Considérant que le Groupe de Recherche d'Intérêt Public Québécois à McGill (GRIP-McGill) est une organisation créée à l'initiative des étudiants et gérée par ces derniers dont le mandat est d'impliquer les étudiants de McGill dans la communauté Montréalaise sur le plan social et environnemental;

Considérant que le GRIP-McGill est l'un des 200 GRIP à travers les États-Unis et le Canada et qu'il est incorporé à titre d'OSBL depuis 1989;

Considérant que le GRIP-McGill unit le campus et la communauté à travers des événements annuels pour les étudiants de McGill (p. ex. Rad Frosh, Culture Shock, Social Justice Days) et à travers de nombreux groupes de travail (p. ex. KANATA, Solidarity Across Borders, Accessibilize Montreal!);

Considérant que le GRIP-McGill met à disposition des ressources essentielles, de la formation, du financement, des espaces de réunion et une librairie composée de livres, de films et de zines à l'usage des étudiants et des groupes dans la communauté;

Considérant que le GRIP-McGill voit à la coordination de l'Échange de recherche communauté-université et permet aux organismes communautaires de bénéficier de la recherche menée par les étudiants de premier cycle;

Considérant que le GRIP-McGill opère un programme de travail-études afin de permettre aux étudiants de travailler sur le campus;

Considérant que les étudiants appuient le GRIP-McGill à travers une cotisation étudiante depuis 1988;

Considérant que tout étudiant de premier cycle de McGill qui s'acquitte de la contribution volontaire de 5.00 \$ (prélevée lors des sessions d'automne et d'hiver) est membre du GRIP-McGill et dispose de tous les droits et les privilèges se rattachant à ce statut;

Considérant qu'un vote en faveur du « oui » à la question suivante implique que le GRIP-McGill continuera de recevoir la cotisation étudiante de premier cycle et que les étudiants continueront de pouvoir annuler leur cotisation par l'entremis de Minerva lors des sessions d'automne et d'hiver;

*En tenant compte du fait qu'un vote majoritaire en faveur du « non » entrainera la cessation des cotisations étudiantes de premier cycle versées au GRIP-McGill, souhaitez-vous que ce dernier continue d'opérer en tant qu'activité étudiante reconnue financée par les cotisations étudiantes?*